

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 27 août 2021

Présents :

Mmes CALBRY Lydie, SANSON Michèle, TOMKOW Annie
MM. ABRAHAM Miguel, DERAS Thierry, SAINT-SANS Christian, TOMKOW Bernard

Absents excusés et représentés : M. BECRET Christian (pouvoir à M. SAINT-SANS Christian)
M. CARON Etienne (pouvoir à Mme CALBRY Lydie)
M. DUMONT Baptiste (pouvoir à Mme TOMKOW Annie)

Secrétaire de séance : Mme TOMKOW Annie

La séance est ouverte à 18h10.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.

Une modification à apporter au compte rendu du conseil municipal du 08 juillet 2021 :

- dans les "présents" : ajouter M. DUMONT Baptiste.

Le compte rendu de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. DECISION MODIFICATIVE POUR LE REGLEMENT DE LA FACTURE DE LA SOCIETE 2DTP SUITE A LA DEMOLITION DU PREFABRIQUE SITUE PRES DE LA SALLE DES FETES.

Il s'agit d'une régularisation d'écriture comptable demandée par la Trésorerie générale consistant à passer 18 000,00 € de la section Investissement vers la section Fonctionnement.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

3. DELIBERATION POUR AUTORISER L'ADHESION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT DES COMMANDES POUR LE CONTROLE DES HYDRANTS PILOTE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FALAISES DU TALOU (CCFT).

L'objectif de ce groupement de commandes est de permettre à toutes les communes souhaitant y adhérer, d'optimiser leur politique d'achats dans le domaine précité. La CCFT agit en tant que coordonnateur du groupement et organise l'ensemble des opérations.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

4. DELIBERATION POUR AUTORISER L'ADHESION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT DES COMMANDES DE TRAVAUX DE VOIRIE, D'AMENAGEMENT ET RESEAUX DIVERS PILOTE PAR LA CCFT.

Objectif identique au point n° 3.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

5. **DELIBERATION POUR AUTORISER L'ADHESION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT DES COMMANDES DE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX DE VOIRIE, D'AMENAGEMENT ET RESEAUX DIVERS PILOTE PAR LA CCFT.**

Objectif identique au point n°3.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

6. **QUESTIONS DIVERSES.**

6.1. - PACTE FISCAL ET FINANCIER.

Rapport envoyé par la CCFT pour être présenté aux conseillers municipaux.

Le pacte financier et fiscal est une charte basée sur un bilan financier et fiscal du territoire partagé par les communes membres et la communauté. Il permet de définir les projets prioritaires de la communauté et sert ainsi de socle au projet communautaire.

6.2. – REACTIVATION DU CLUB DES ANCIENS.

Un point financier devant être mis au clair avec la banque, Mme Tomkow demande à ce que ce sujet soit reporté.

6.3. – REPAS DES ANCIENS.

Mme Calbry informe que les demandes de devis sont en cours. Le repas sera animé comme en 2020 par Les Décalés.

6.4. – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES POUR LA BASE DE LA VARENNE.

La situation financière de la base est toujours très critique. La présidente du comité syndical (SIEABVV) fait appel aux communes membres du syndicat pour le paiement des salaires d'août et septembre 2021 et des cotisations dues à la compagnie d'assurance AXA.

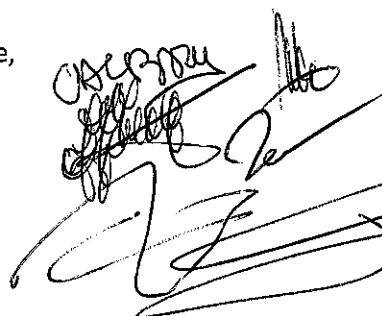
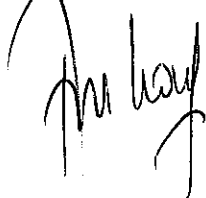
Si le paiement des salaires de mai et juin a été accepté par le conseil municipal du 08 juillet 2021, les sommes à nouveau demandées n'ayant pas été budgétisées, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas payer les participations demandées.

Décision du conseil municipal : **Refusé à l'unanimité**

Pour information, lors de la dernière réunion du comité syndical qui s'est tenue le 16 juin 2021, deux projets de reprise de la base de la Varenne ont été présentés : un par le groupe K2, repreneur privé, l'autre par la Communauté de communes Falaises du Talou. Dampierre-Saint-Nicolas a voté pour le projet de la CCFT mais c'est le projet privé qui a été adopté.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h35.

La secrétaire de séance,
Mme Annie TOMKOW



Le maire,
M. Bernard TOMKOW

